

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES - EXERCICE 2021



**Comité syndical
du 16 décembre 2020**

Sommaire

Introduction	3
Données générales	4
Le SICSEF	4
Le service	4
Le territoire.....	5
Données budgétaires des exercices antérieurs.....	6
Les ressources financières.....	6
L'analyse des dépenses	6
Résultat annuel.....	7
Les orientations budgétaires pour l'exercice 2021	8
Synthèse des enjeux de l'exercice 2021.....	8
Dépenses de fonctionnement	9
Dépenses d'investissement.....	10
Recettes.....	11
Ecritures d'ordre.....	12
Dette.....	12
Synthèse des orientations budgétaires pour l'exercice 2020	13

INTRODUCTION

L'article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales impose aux établissements publics de coopération intercommunale, comprenant une commune de 3 500 habitants et plus, la présentation d'un rapport au comité syndical sur les orientations générales du budget de l'exercice, rapport donnant lieu à un débat en séance dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif.

Il est pris acte de ce débat par délibération du comité syndical.

Le SICSEF regroupe les trois communes de Sannois, Ermont et Franconville, dont les populations sont les suivantes :

Commune	Rec. INSEE (2017)
Sannois	27 020
Ermont	29 348
Franconville	36 972
Total	93 340

Ainsi, le SICSEF, soumis à cette obligation, présente dans ce rapport les orientations budgétaires pour l'exercice 2021.

Le SICSEF, créé pour assurer la gestion du réseau de chaleur, est directement impacté par un contexte énergétique très riche :

- L'essor d'une réglementation, telle que la loi pour la transition énergétique et la croissance verte, visant à maîtriser la demande énergétique, à développer les modes de production plus vertueux, utilisant les ressources renouvelables ;
- Le besoin des ménages de réduire la facture énergétique, par la diminution des consommations ou l'amélioration de la compétitivité des conditions économiques du service ;
- La mise en service de la chaufferie des Montfrais en janvier 2014, produisant 60% de la chaleur nécessaire à partir d'énergie renouvelable, le bois-énergie. L'utilisation d'énergie renouvelable favorisant le développement du réseau de chaleur, un accompagnement du SICSEF auprès du délégataire est nécessaire à l'atteinte des objectifs ;

La définition des orientations budgétaires du SICSEF pour l'exercice 2021 tient compte de l'ensemble de ces facteurs.

DONNEES GENERALES

Le SICSEF

Le Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois Ermont Franconville a été créé en 1973 afin d'assurer la gestion du réseau de chaleur et l'exécution du service de production et de distribution de chauffage et d'eau chaude sanitaire sur le territoire des communes membres.

Les compétences du Syndicat, définies par ses statuts, sont les suivantes :

- Exploiter ou faire exploiter par le prestataire de son choix, en conformité avec la réglementation en vigueur, les installations de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire dont il est propriétaire ou gestionnaire ;
- Réaliser les études générales qu'il jugera nécessaire au sein et en dehors du périmètre des trois communes membres ;
- Procéder à des études techniques ;
- Procéder ou faire procéder à la construction de nouvelles installations de production de chaleur et/ou d'eau chaude sanitaire ;
- Entretien des ouvrages ;
- Mettre en œuvre des actions de communication, d'information et de sensibilisation ;
- Inciter et aider à la mise en œuvre d'une politique de développement durable.

Le service

Depuis le 1^{er} juillet 2011, l'exécution du service est déléguée à la société SEFIR en vertu d'un contrat de délégation de service public, pour une durée de 18 ans, soit jusqu'au 30 juin 2029.

La chaleur est produite par quatre chaufferies, dont une chaufferie biomasse en service depuis 2014 et qui couvre 55% des besoins à partir d'énergie renouvelable (taux de couverture sur l'exercice 2017).

Le SICSEF a opté pour la délégation de service public pour les raisons suivantes :

- L'apport de moyens humains et financiers adaptés au besoin du service et à la réalisation des projets définis en amont,
- Un risque, relatif à la continuité de service ou au financement des installations, qui ne se répercute pas sur les utilisateurs du service,
- Une expertise professionnelle apportée par les sociétés délégataires, dont l'énergie est le cœur de métier.

Toutefois, le SICSEF reste garant de l'intérêt général des usagers du service et assure :

- La définition des orientations relatives à l'évolution des conditions du service, visant à adapter le service aux meilleures solutions techniques et économiques possibles,
- Le suivi du contrat de délégation,
- Le contrôle du respect des engagements pris par SEFIR lors de la signature du contrat de délégation.

Pour l'assister dans sa mission, le SICSEF est accompagné d'un bureau d'études et de conseil, Inddigo, depuis le 1^{er} octobre 2015.

Le territoire

Au 31 décembre 2020, 7 187 logements, dix groupes scolaires, deux centres culturels, deux lycées, six équipements sportifs, quatre centres de loisirs et l’Hôtel de Ville de Franconville sont alimentés par le réseau de chaleur.

En 2017, une opération d’extension importante du réseau de chaleur sur la commune d’Ermont, permettant le raccordement d’une résidence de 110 logements, deux groupes scolaires, deux centres de loisirs. Cette extension a été mise en service en 2018. Cette opération s’est achevée en 2019 par le raccordement du lycée et du gymnase Van Gogh.

Sur la commune de Franconville, un programme d’extension a également été réalisé sur l’exercice 2018 permettant le raccordement de l’Hôtel de ville, un gymnase, une maternelle, un groupe scolaire, une résidence de 410 logements et un programme immobilier.

Enfin, une opération d’extension a été engagée en 2019 pour alimenter le groupe scolaire et le gymnase Gambetta, le Palais des Sports JC Bouttier, la piscine Williot, le programme immobilier ICADE, les Vergers de Sannois et les nouveaux vestiaires du stade Coutif. Cette opération s’est poursuivie en 2020 et s’achèvera en 2021 par la mise en service de l’ensemble des bâtiments des Vergers de Sannois et des vestiaires.

Situation du réseau de chaleur au 31 décembre 2020



Le réseau de chaleur constitue un outil nécessaire pour répondre aux enjeux énergétiques actuels, tels que l’utilisation d’énergie renouvelable ou de récupération ou la maîtrise des coûts pour les ménages. C’est pourquoi, le SICSEF a engagé en 2016 la réalisation d’un schéma directeur visant à développer la solution réseau de chaleur sur le territoire de la communauté d’agglomération du Val Parisis. Le résultat du schéma directeur a permis d’identifier des secteurs à fort potentiel de développement motivant le syndicat à lancer une étude de faisabilité de création ou d’extension du réseau de chaleur. Cette étude de faisabilité, engagée en 2018, a été finalisée en 2019 et se poursuit par des analyses complémentaires axées principalement sur la faisabilité financière et contractuelle des projets identifiés.

DONNEES BUDGETAIRES DES EXERCICES ANTERIEURS

Les données concernant l'exercice 2020 sont prévisionnelles avec une estimation des dépenses et recettes à venir jusqu'à la fin de l'exercice.

Les ressources financières

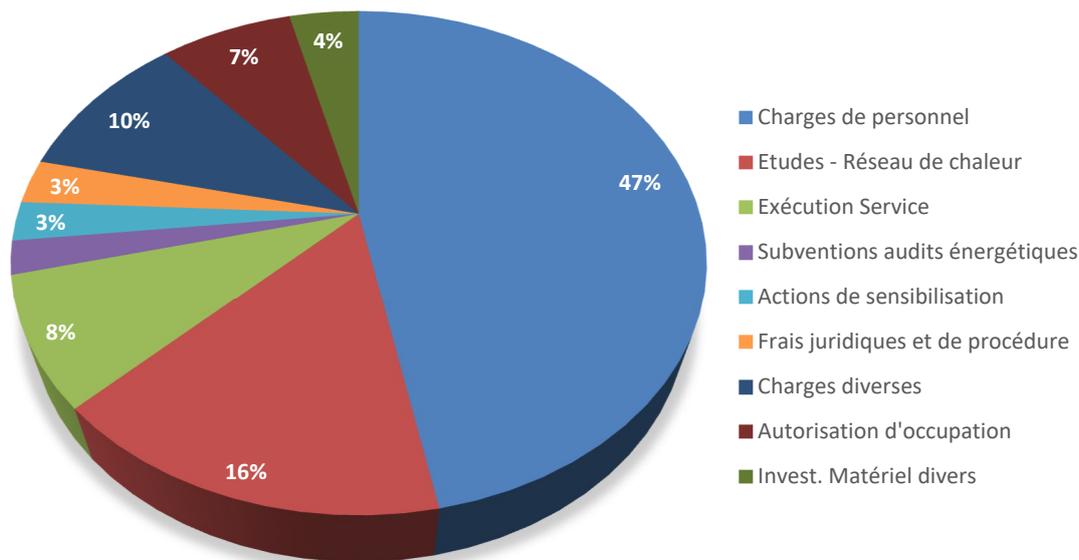
Les ressources financières du SICSEF sont constituées de deux redevances versées par le délégataire, prévues par l'article 63 du contrat de délégation de service public souscrit avec SEFIR.

La redevance de contrôle et de fonctionnement, actualisée chaque année, s'est élevée en 2020 à 268 591,30 €.

La redevance de mise à disposition des installations et des terrains du Syndicat pour l'exécution du service est également actualisée chaque année, et s'est élevée à 20 634,72 € en 2020.

L'analyse des dépenses

La répartition des dépenses moyennes en fonctionnement et en investissement de 2018 à 2020 se présente ainsi :



Définition des catégories de dépenses courantes :

Charges de personnel :	Rémunération des agents, indemnités des élus et des activités accessoires, charges sociales ;
Exécution du service :	Prestation de suivi et de contrôle des conditions d'exécution du service, frais relatifs à la documentation générale, ...
Actions de sensibilisation :	Prestations relatives aux actions de communication et de sensibilisation, gestion des outils de communication ;
Frais juridiques – procédure :	Prestation de conseil juridique, frais d'actes, d'annonces et d'insertions, ...
Charges diverses :	Charges relatives au fonctionnement du SICSEF : Loyer et charges locatives, taxe foncière, frais d'assurance
Autorisation d'occupation	Redevances d'occupation du domaine public versées aux communes

Définition des dépenses non courantes

Etudes réseau de chaleur

Ces dépenses correspondent au financement du schéma directeur sur les exercices 2017 et 2018, de l'étude de faisabilité sur l'exercice 2019, puis de l'audit thermique des sous-stations alimentées par le réseau de chaleur sur l'exercice 2020.

Il est à noter que le SICSEF bénéficie de subvention attribuées par la Région Ile-de-France ou l'ADEME pour la réalisation de ces études du fait de leur vocation à favoriser l'utilisation d'énergie renouvelable sur le territoire.

Bilan des études réseau de chaleur

Schéma directeur des réseaux de chaleur

- Coût de l'étude	71 325.00 € ^{TTC}
- Subvention perçue	29 718.75 €

Etude de faisabilité réseaux de chaleur :

- Coût de l'étude	76 410.00 € ^{TTC}
- Subvention attendue	30 000.00 €

Audit thermique des sous-stations :

- Coût de l'étude	39 960.00 € ^{TTC}
- Subvention perçue	16 650.00 €

Subvention des audits énergétiques

Le dispositif d'accompagnement des copropriétés raccordées au réseau de chaleur du SICSEF a été créé par délibération du 4 février 2015 et prolongé par délibération du 20 décembre 2017 jusqu'au 31 décembre 2019.

Ce dispositif a permis de financer les audits énergétiques de 15 copropriétés sur les communes de Sannois, Ermont et Franconville pour un montant total de 55 307.50 € versés sur trois ans.

Dépense d'investissement – Matériel divers

Sur l'exercice 2018, le SICSEF a investi dans le renouvellement de son matériel informatique. Sur l'exercice 2019 le SICSEF a fait l'acquisition d'un véhicule électrique RENAULT ZOE. Une borne de recharge a également été installée.

Il est à noter que le SICSEF a perçu en contrepartie de cette acquisition le bonus écologique de l'Etat ainsi que le produit de reprise de l'ancien véhicule.

Bilan de la dépense d'investissement

Dépense

- Matériel informatique	3 414 € ^{TTC}
- Acquisition du véhicule électrique	24 050.76 € ^{TTC}
- Installation de la borne de recharge	8 104.03 € ^{TTC}

Recettes

- Bonus écologique	6 000 €
- Reprise de l'ancien véhicule	3 850.76 €
- Participation de RENAULT à l'installation des bornes de recharge	500 €

Résultat annuel

A l'issue de l'exercice budgétaire 2020, l'excédent prévisionnel, à reporter au budget 2021, est estimé à 738 000 €.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2021

Les orientations budgétaires définies ci-dessous ont été établies au regard des dépenses et recettes courantes moyennes constatées sur les derniers exercices et des projets du SICSEF portant notamment sur le développement de la solution réseau de chaleur sur notre territoire ou les actions de sensibilisation.

Il est à préciser que ces orientations sont amenées à évoluer au cours de l'exercice 2021. Ces propositions ne sont pas une liste exhaustive des inscriptions budgétaires 2021.

Synthèse des enjeux de l'exercice 2021

Garantie des conditions de service

- Anticipation des échéances réglementaires ainsi que celles du contrat de délégation de service public
- Suivi des engagements contractuels
- Suivi des conditions techniques, économiques et financières du service

Développement du réseau de chaleur

- Analyse de la potentialité juridique et économique du développement sur les secteurs de Franconville et Ermont identifiés par l'étude de faisabilité
- Etude de faisabilité du développement du réseau de chaleur sur le centre-ville de Sannois

Optimisation des installations du réseau de chaleur

- Optimisation de la couverture par les énergies renouvelables
- Amélioration des rendements des installations du réseau de chaleur
- Assurer la continuité du service

Renforcement de la transparence du service

- Analyse des besoins des abonnés et usagers
- Renforcement des outils de communication pour diffusion des données spécifiques aux abonnés
- Création d'un espace de concertation et d'échange autour du réseau de chaleur

Sensibilisation des acteurs

- Définition de programmes de sensibilisation auprès du grand public
- Poursuite des actions de sensibilisation auprès des accueils de loisirs
- Renforcement de l'accueil du public sur le site des Montfrais

Accompagnement des acteurs pour la rénovation énergétique des bâtiments

- Analyse des besoins, de la situation réglementaire, des obligations en termes de rénovation énergétique
- Mise en place d'une permanence pour un accompagnement spécifique des acteurs
- Accompagnement des acteurs pour la réalisation des démarches

Dépenses de fonctionnement

Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent les charges sociales, les rémunérations des agents et stagiaires, les indemnités de fonction des élus et de mission des personnels issus des trois communes et mandatés ponctuellement dans le cadre d'activités accessoires aux besoins du SICSEF.

Par ailleurs, les subventions de la Région Ile-de-France sont attribuées au SICSEF sous réserve de son engagement à embaucher des stagiaires. C'est pourquoi, le SICSEF se réserve la possibilité d'embaucher un stagiaire sur l'exercice 2021.

La proposition au Budget Primitif de l'exercice 2021 en matière de charges de personnel est la suivante :

Intitulé	Montant €
Rémunération des agents	74 000 €
Indemnités de fonction des élus	17 500 €
Indemnisation des stagiaires	2 000 €
Indemnités pour activités accessoires	3 000 €
Cotisations sociales	73 000 €
Total	169 500 €

Exécution du service

La mission essentielle du SICSEF consiste à garantir l'exécution du service par le délégataire conformément aux dispositions du contrat de délégation.

En 2021, le SICSEF s'attachera donc à garantir le respect des conditions de service : fourniture de chaleur, application des tarifs, maintenance des installations, ...

Les dépenses occasionnées pour l'exécution du service correspondent essentiellement aux frais relatifs au contrat de contrôle d'exploitation ainsi qu'aux frais générés par les abonnements à la documentation ou les adhésions aux réseaux de professionnels nécessaires au suivi du service en interne.

Dans le cadre de l'exécution du service, le SICSEF verse également des redevances annuelles d'occupation du domaine public par le réseau de distribution.

Ainsi la proposition au Budget Primitif 2021 est la suivante :

Nature	Montant €HT	TVA €	Montant €TTC
Exécution du service	18 333 €	3 666 €	22 200 €
Autorisation d'occupation du domaine public	16 000 €	- €	16 000 €
Abonnements documentation, adhésion réseaux	2 917 €	583 €	3 500 €
Total	37 250 €	4 250 €	41 500 €

Sensibilisation, information et communication

Le SICSEF poursuivra et renforcera ses actions auprès du public visant à sensibiliser et informer sur les enjeux des réseaux de chaleur et la maîtrise de la demande énergétique.

L'objectif pour l'exercice 2021 sera également d'améliorer la transparence du service par la diffusion des données spécifiques aux sous-stations. Il est prévu la refonte du site internet pour permettre cette action dans le respect des règles de protection des données sensibles.

La proposition au Budget Primitif de l'exercice 2021 en matière d'actions de sensibilisation, d'information et de communication est la suivante :

Nature	Montant €HT	TVA €	Montant €TTC
Refonte du site internet	4 167 €	833 €	5 000 €
Création et publication d'outils de communication	10 000 €	2 000 €	12 000 €
Programmes de sensibilisation	4 167 €	833 €	5 000 €
Total	18 333 €	3 667 €	22 000 €

Frais juridiques et de procédures

Le SICSEF requiert parfois les services d'une entreprise de conseils, d'informations, d'aide à la décision, de soutien et d'accompagnement sur des questions ponctuelles relatives à l'évolution du contrat de délégation de service public, à la mise en œuvre de projets divers, ...

D'autre part, la passation de marchés peut occasionner des dépenses en termes d'insertions et d'annonce.

La proposition au Budget Primitif de l'exercice 2021 en matière de frais juridiques et de procédure est la suivante :

Nature	Montant €HT	TVA €	Montant €TTC
Conseil juridique	5 833 €	1 167 €	7 000 €
Autres frais d'actes et de procédures	2 250 €	450 €	2 700 €
Total	8 083 €	1 617 €	9 700 €

Charges diverses

Il s'agit essentiellement des frais de fonctionnement internes au Syndicat. Les principales propositions au Budget Primitif de l'exercice 2021 en matière de charges diverses sont les suivantes :

Nature	Montant €HT	TVA €	Montant €TTC
Assurances et taxes	13 100 €	- €	13 100 €
Fournitures	4 167 €	833 €	5 000 €
Frais de télécommunication et affranchissement	4 583 €	917 €	5 500 €
Location immobilière	9 000 €	- €	9 000 €
Total	30 850 €	1 750 €	32 600 €

Dépenses d'investissement

Etude de développement des réseaux de chaleur

Sur la base des résultats du schéma directeur et de l'étude de faisabilité réalisée sur l'exercice 2019, le SICSEF souhaite approfondir les études de faisabilité financières et contractuelles sur le développement du réseau de chaleur sur les communes de Franconville et d'Ermont.

En parallèle, une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur sur la commune de Sannois à moyen ou long terme s'avèrerait nécessaire.

Transfert au délégataire de subventions perçues pour les travaux d'extension du réseau de chaleur

Extension sur la commune d'Ermont

- Montant de subvention attribuée par la Région	238 950,00 €
- Versement d'un acompte sur l'exercice 2019	148 038,47 €
- Solde de la subvention attendu sur l'exercice 2020	90 911,53 €

Extension sur la commune de Sannois

- Montant de subvention attribué par la Région	174 194,00 €
- Solde de la subvention attendu sur l'exercice 2020	174 194,00 €

Au regard des éléments précédents, sur l'exercice 2020, les dépenses en section d'investissement à prévoir sont les suivantes :

Nature	Montant €HT	TVA €	Montant €TTC
Renouvellement du matériel informatique et mobilier	1 083 €	217 €	1 300 €
Etudes de développement des réseaux de chaleur	50 000 €	10 000 €	60 000 €
Audit thermique des sous-stations du réseau de chaleur	36 667 €	3 333€	40 000 €
Versement de subvention à SEFIR Transfert des subventions perçues pour les travaux d'extension sur la commune d'Ermont	90 000 €	-	90 000 €
Versement de subvention à SEFIR Transfert des subventions perçues pour les travaux d'extension sur la commune de Sannois	175 000 €	-	175 000 €
Total	316 083 €	10 217 €	326 300 €

Recettes

Redevances versées par le délégataire

Les recettes perçues par le SICSEF sont constituées exclusivement des redevances de contrôle et d'occupation du domaine public versées par le délégataire.

Pour l'exercice 2020, le montant attendu des redevances est le suivant :

- Redevance de contrôle et de fonctionnement : 270 000,00 €
- Redevance d'occupation du domaine public : 21 000,00 €

Subventions attribuées par la région

En 2016, la Région Ile de France a attribué une subvention d'un montant maximum de 239 000 € pour l'extension du réseau de chaleur sur la commune d'Ermont. Un acompte a été versé par la Région au SICSEF sur l'exercice 2019 et pour un montant de 149 000 €. Le solde de 90 000 € sera versé sur l'exercice 2020.

Par ailleurs, la réalisation de l'étude de faisabilité pour la création et de développement des réseaux de chaleur, engagée par le SICSEF en 2018, a fait l'objet de l'attribution d'une subvention par la Région Ile-de-France.

Les écritures budgétaires de ces opérations seront donc à prévoir sur le Budget Primitif 2020 :

Recette d'investissement – 1312 « Subventions d'équipement transférables – Région »

- Extension du réseau de chaleur sur la commune d'Ermont 90 000.00 €
- Extension du réseau de chaleur sur la commune de Sannois 175 000.00 €
- Etude de faisabilité des réseaux de chaleur 30 000 ,00 €

Écritures d'ordre

Les recettes et dépenses de la section d'investissement entraînent des écritures d'ordre pour l'amortissement des investissements réalisés et la reprise sur amortissement.

Amortissement des investissements

Nature	Dépenses	Recettes
Section d'investissement		175 600 €
Matériel de transport		4 100 €
Frais d'études		23 300 €
Subventions d'équipement		145 000 €
Aménagement immobilier		1 500 €
Mobilier		500 €
Matériel informatique		1 200 €
Section de fonctionnement	175 600 €	

Reprise sur amortissement

Nature	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	150 900 €	
Subventions d'invest. Rattachées aux actifs amort. - Région	148 000 €	
Subventions d'invest. Rattachées aux actifs amort. – Etat et établissements nationaux	2 400 €	
Subventions d'invest. Rattachées aux actifs amort. - Autres	500 €	
Section de fonctionnement		150 900 €

Dette

Le budget du SICSEF ne présente aucune dette sur les exercices antérieurs et ne prévoit aucune dette sur l'exercice 2021.

SYNTHESE DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2020

Au regard des éléments présentés dans le cadre de ce rapport, les orientations budgétaires pour l'exercice 2020 peuvent être résumées ainsi :

Nature	Dépenses (en €TTC)	Recettes (en €TTC)
Section de fonctionnement	450 900 €	441 900 €
Charges de personnel	169 500 €	
Suivi de l'exécution du service	41 500 €	
Sensibilisation, information et communication	22 000 €	
Frais juridiques et de procédure	9 700 €	
Charges diverses	32 600 €	
Dépenses d'ordre	175 600 €	
Redevances du délégataire		291 000 €
Recettes d'ordre		150 900 €
Section d'investissement	477 200 €	470 600 €
Matériel informatique et mobilier	1 300 €	
Etude de Développement Réseaux de chaleur	60 000 €	
Versement de la subvention Région au délégataire	265 000 €	
Dépenses d'ordre	150 900 €	
Subventions attribuées par la Région Ile-de-France Extension du réseau de chaleur (Ermont – Sannois)		265 000 €
Subventions attribuées par la Région Ile-de-France Réalisation des études		30 000 €
Recettes d'ordre		175 600 €
Total	928 100 €	912 500 €
Résultat prévisionnel de l'exercice	15 600 €	
Excédent prévisionnel de l'exercice 2019		738 000 €
Résultat prévisionnel cumulé		722 400 €